

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil treize, le 31 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Gilbert REBER et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Francis GERARD, Claude GIRARD, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER Roland DAMOTTE à Guy BOURQUIN Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
24 octobre 2013	24 octobre 2013	En exercice 42
		Présents 32
		Votants 36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-07-14 – Budget Gare de Delle-Décision Modificative n°1

Rapporteur : Christian RAYOT

I. Budget annexe du Pôle d'échange Multimodal de la Gare de Delle

Suite à la création du budget annexe PEM Gare de Delle à compter du 1^{er} janvier 2013, il convient d'apporter un ajustement budgétaire dans le cadre d'une Décision modificative.

En investissement.

- Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 19 septembre 2013, qui a validé une série d'avenants de travaux sur le marché du bâtiment voyageurs de la gare de Delle.
- Il convient de procéder également à la prise en compte et l'intégration des options retenues (dalle pôle franco-suisse, complément dans le désamiantage ...) dans le cadre du calcul de rémunération de la maîtrise d'œuvre.
- Une tranche de la phase 2 (Pôle d'échange Multimodal et parking gratuit) a été réalisée par anticipation. Ces travaux n'ont été qu'anticipés par rapport au phasage 2014.
- Travaux complémentaires d'alimentation électrique sur extérieurs sont également nécessaires pour procéder au raccordement électrique du bâtiment (15 000 € dont 12 000 € remboursés par ERDF en recette sur le compte 1318).
- Dans le cadre de l'établissement du permis de construire, une phase complémentaire s'impose dans le cadre du réaménagement de l'accessibilité PMR et une voirie de sécurité (pompiers)

Une provision complémentaire de 124 000 € s'avère nécessaire au compte 2181.

Afin de couvrir les panneaux indicateurs sur le site et le mobilier de réunion du pôle open space franco-suisse une provision de 6000 € est affectée au compte 2184.

Investissement : Dépenses : Compte 2181 :	+124 000.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 2184 :	+ 6 000.00 €

Investissement : Recettes : Compte 131:	+200 000.00 €
Investissement : Recette contribution ERDF : compte 1318	+ 12 000.00 €

En fonctionnement :

Les locaux n'étant en service que dans le courant du mois de novembre, la rubrique entretien gare est réduite, la promotion est inscrite (publicité), le revenu des immeubles est réduit et une recette de contribution d'ERDF aux travaux de connexion au réseau est également à inscrire

Fonctionnement : Dépenses : Compte 61522 :	- 4 500.00 €
Fonctionnement : Dépenses : Compte 6237 :	+1 500.00 €
Fonctionnement : Recettes : Compte 752 :	- 3 000.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Gare de Delle selon le tableau ci-dessous**

Décision modificative budgétaire 1 : PEM Gare de Delle

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°1 2013
Code INSEE	Gare de Delle (61400)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Ajustement des dépenses 2181 et 2184. Recette chap

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61522-90 : Bâtiments	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6237-90 : Publications	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	4 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-752-90 : Revenus des Immeubles	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	4 500,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-13151-90 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
R-1318-90 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	212 000,00 €
D-2181-90 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €	124 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184-90 : Mobilier	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	130 000,00 €	0,00 €	212 000,00 €
Total Général		127 000,00 €		209 000,00 €

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification le

Le Président



Le Président,

